

Sidérurgie

Tripartie Sidérurgie I^{ère} étape accomplie à mi-chemin !

Luxembourg, le 12 novembre 2020 – En date du 12 novembre 2020, la tripartite sidérurgie s'est réunie pour la 3^e fois dans le cadre des discussions liées à la réduction massive d'emploi auprès d'ArcelorMittal. Après six réunions du groupe de travail (GT), les parties sont parvenues à accomplir à mi-chemin la I^{ère} étape du lourd dossier de restructuration.

Cette I^{ère} étape consistait à construire un véritable plan d'investissement afin de démontrer au LCGB et au Gouvernement de la volonté d'ArcelorMittal de pérenniser les outils de production et de l'administration centrale au Luxembourg et ainsi garantir l'existence des salariés. De plus, le GT avait pour mission d'envisager toutes les possibilités afin de réduire le nombre annoncé de 536 (sans préretraites ex-CDR) postes de travail à supprimer. Pour assouplir la réduction des postes, le GT a pu identifier 308 départs en préretraites dont 237 en préretraites ajustements. De plus, un sureffectif restant de 280 postes serait à prévoir dans la nouvelle CDR. Il est important de noter que 202 postes devraient être remplacés !

Quant au plan d'investissement, celui-ci prévoit une enveloppe globale de 200 M€ maximum et de 150M€ minimum avec une partie exclusivement dédiée au développement technologique permettant la pérennisation des sites de production ainsi que 10 projets de grande envergure provenant du projet SCORE. Le LCGB a toutefois fortement insisté sur 4 projets vitaux pour l'avenir des sites de Belval, Differdange, Rodange et Bissen.

Le LCGB constate et regrette amèrement l'intention d'ArcelorMittal de transférer les activités du site de Dommeldange sur les autres sites de production avec comme conséquence une fermeture probable du site et de l'atelier de Dommeldange. Cette attitude délétère est totalement contraire à l'annonce initiale de la direction qui avait confirmé de ne pas procéder à des fermetures de site ! Le site se retrouve suspendu à un « deal » macabre entre délocalisation de l'activité et valeur foncière attrayante !

Au sujet des activités visées par une externalisation, le LCGB a rappelé son opposition à toute externalisation d'activités de la sidérurgie. Par cette façon d'agir, l'entreprise s'expose à la perte du « Know-how » et s'affaiblit en transférant son expérience et savoir-faire. Cependant, comme convenu dans le cadre tripartite, le LCGB a proposé un compromis, qui consiste à convenir de conditions préalables en cas d'externalisation :

- en priorité, une analyse des compétences existantes au sein du sureffectif résiduel dans la CDR afin d'éviter une externalisation et de privilégier le personnel d'ArcelorMittal ;

- les activités concernées doivent faire l'objet d'une présentation détaillée aux partenaires sociaux ;
- le personnel concerné doit disposer du prêt temporaire de main d'œuvre pour au moins toute la durée de l'accord Tripartite avec la possibilité d'utiliser un « billet de retour » au terme ;
- lorsque finalement toutes les options sont épuisées et que l'externalisation est inévitable, le LCGB demande que d'autres embauches soient privilégiées sur les activités « CORE Business » soit pour le développement technologique, soit pour l'organisation du rythme de travail.

En conclusion, nous pouvons dire que la 1^{ère} étape est accomplie à mi-chemin, le climat de discussions entre parties s'inscrit dans une logique constructive. Cependant, le GT a reçu pour mission de terminer les travaux au niveau des activités d'externalisation en trouvant un compromis, qui limitera l'impact sur les postes de travail. Quant au pilier le plus important des investissements, le GT va approfondir les discussions sur les détails de chaque investissement et éventuellement une augmentation de l'enveloppe budgétaire. Pour le LCGB, le choix stratégique et l'importance de l'investissement restent pourtant essentiels.

Contact : Robert FORNIERI, secrétaire général adjoint
Tél. : +352 49 94 24-321
GSM : +352 691 733 036
E-mail : rfornieri@lcgb.lu